Titre : **225e REGIMENT D'INFANTERIE** **JMO** **30 mai au 3 juin 1940**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1939-1945**
Auteur :	Origine : **SHD** **PN**
Référence : **34 N 167**	Transcripteur : **MFR** Date : **2012**

Ancestramil

225e REGIMENT D'INFANTERIE

Le 225e régiment d'infanterie a été créé le 16 janvier 1940 par la réunion des bataillons formant corps de la 225e demi-brigade, savoir les 4, 5, 7 bataillons du 310e R.I. Le R.I. est commandé par le lieutenant-colonel **MINAULT** avec le chef de bataillon **FRANCHETERRE** comme chef d'état-major. Les bataillons sont commandés :
1er bataillon (ancien 7/310), chef de bataillon **NOAILLES** ;
2e bataillon (ancien V/340), chef de bataillon **PERRIN** ;
3e bataillon (ancien VII/310), chef de bataillon **DUVAL**.
A la date de sa constitution, le régiment d'infanterie occupait les cantonnements suivants :
1er bataillon à Teteghem et Uxem – P.C. Teteghem.
2e bataillon à Bray Dunes où se trouve le P.C.
3e bataillon à Gravelines.

La C. R. H. fut organisée et cantonnée à Bray-Dunes où il existait les cantonnements nécessaires.

Depuis septembre 1939, les bataillons avaient été employés à la constitution de la position Bray-Dunes/Ghyvelden, où ils avaient fourni un travail sérieux (établissement de plans de feu, pose de barbelés, construction de fossés anti-chars, de blockaus bétonnés etc..). Au début de janvier, le quartier des Moeres fut en outre confié au R.I. qui en commençait l'organisation mais fut relevé avant d'avoir pu exécuter tous les travaux prévus dans cette région. La relevée eut lieu sur la position dans les journées des 6/7 février. Le bataillon de Bray-Dunes fut relevé par le 224e R.I., celui de Ghyvelde et celui des Moeres par le 341e R.I.
Le 225e fut regroupé dans les environs immédiats de Dunkerque, savoir P. C. du R.I. et CDT-CHE – 1er bataillon à St-Pol-sur-Mer – 2e bataillon à Petite Synthe – 3e bataillon à Loon-Plage. Dans la journée du 8 février à partir de midi le R.I. fait mouvement pour rejoindre les cantonnements qui lui étaient assignés pour se remettre à l'instruction : E. M. CDT – C.R.E. : Gravelines – 1er bataillon P.C. et 2 Cies) Gravelines-Petit Fort Philippe (1 Cie) – 2e bataillon : Grand Fort Philippe – 3e bataillon maintenu à Loon-Plage. C. H. R. ferme Decroq près de Loon-Plage. Les jours suivants le 1er bataillon du abandonner Petit Fort Philippe affecté à une formation de D. C. A. ; ses deux compagnies furent cantonnées aux Huttes, faubourg de Gravelines, rendu libre par le départ du CID/225. De son côté la C. H. R. fut ramenée à la ferme du Grand Colombier près des Huttes, qui lui offrait de meilleurs cantonnements et était beaucoup plus favorisée que la ferme Decrocq au point de vue communication. Le ravitaillement fut assuré chaque jour à Dunkerque par des convois hippos, ce qui obligeait les équipages à parcourir chaque jour, en moyenne, 40 km. Sur demande du R.I. le ravitaillement fut bientôt assuré par convoi auto du corps, ce qui permit de ménager les chevaux.

Instruction
A partir du 15 février l'instruction du R.I. fut entreprise dans les diverses unités d'après les directives du général Cdt la D. I. et suivant une progression fixée par le chef de corps. La connaissance de l'armement, le tir à terre et contre avions, le service en campagne, l'instruction pour le combat, furent particulièrement poussés. De même l'instruction particulière pour les unités de voltigeurs fut étudiée en détail par les cadres sous la direction personnelle du lieutenant-colonel. Les hommes animés du meilleur esprit et convaincus de la nécessité de cette instruction, firent preuve de bonne volonté. Les résultats des efforts de tous ne tardèrent pas à se manifester et dès le milieu de mars le R.I. se présentait comme une troupe disciplinée et homogène, capable d'un effort sérieux. Des manœuvres de Cie puis de bataillon et de R.I. eurent lieu sur les instructions de la D. I. et confirmèrent la bonne instruction déjà produite par le R.I. C'est ainsi qu'une manœuvre de bataillons avec chars fut exécutée par le premier bataillon sur le terrain de Watten sous la direction

du lieutenant-colonel. De même le 2e bataille fit du 20 au 29 avril une période d'instruction dans la région de Nordausque et exécuté plusieurs exercices de bataillon offensifs et défensifs sur les crêtes 115, 112, 125 (Chapelle St-Louis). Les exercices montrèrent les très bons résultats obtenus dans cette unité au cours de la période d'instruction qui venait de s'écouler. Incidemment au cours de ces deux mois des alertes sérieuses avaient permis au R.I. de mettre sur pieds différentes unités, les vivres et les munitions avaient été complétés, les demandes de matériel avaient été faites en temps utile et avaient reçu partiellement satisfaction. Le 1er mai il manquait environ le volume nécessaire pour transporter 28 tonnes (vingt huit) de matériel. Pour obvier à cet inconvénient et en présence d'un départ possible, des locaux avaient été aménagés dans chaque stationnement, après entente avec les municipalités, pour déposer le cas échéant le matériel en excédent. D'ailleurs un magasin divisionnaire existait à la caserne de l'Esplanade Jean Bart à Dunkerque, le corps y avait déjà versé ses effets d'hiver, (sabots, galoches, chandails, gants, couvertures etc.) Le R.I. ne fut donc pas surpris, lorsqu'il reçut le 10 mai l'ordre d'alerte qui ouvrait la période des opérations actives.
A cette date, l'ordre de bataille modifié au cours des mois précédents, par le départ d'officiers âgés et leur remplacement par des cadres plus jeunes était celui indiqué plus bas. L'âge moyen des hommes de troupe qui était de 35 ans à la formation du R.I. avait été successivement abaissé en mars et avril par le départ de la classe 18 et des classes antérieures dirigées sur le dépôt et par l'arrivée de plusieurs centaines d'hommes provenant des classes plus jeunes et des bataillons d'instruction.
L'âge moyen fut ainsi ramené à 30/32 ans. Tous les hommes du R.I. provenaient de la région Calais/Dunkerque. Le 1er bataillon était surtout composé de Calaisiens, les deux autres de Dunkerquois.

ORDRE DE BATAILLE DU 225e R.I.
A la date du 1er mai 1940

Etat-major

MINAULT	Lieutenant-colonel	Cdt le régiment
FRANCHETERRE	Chef de bataillon	Chef d'Etat-major
RENOM	Lieutenant	Officier de renseignements
SECHAUD	Lieutenant	Officier
NOYELLE	Lieutenant	Officier de liaison
QUETU	Médecin lieutenant	Médecin du régiment
MARTIN	Sous-lieutenant	Officier chargé du ravitaillement

Compagnie de commandement

LESTIENNE	Capitaine	Commandant
PERLIER	Lieutenant	Officier de transmission
DESPINOY	Lieutenant	Motocycliste
LARDEUR	Sous-lieutenant	Pionniers
MENARD	Sous-lieutenant	Officier chargé des approvisionnements
LANDIER	Sous-lieutenant	Matériel auto
FAYE	Aspirant	Vétérinaire
VERBRUGGE	Sous-lieutenant	Officier des détails
SCHUELL	Adjudant	Dentiste auxiliaire
CARPENTIER	Adjudant	Dentiste auxiliaire

Compagnie régimentaire d'engins

TORILHON	Capitaine	Commandant

Anestiamil

JOLY	Sous-lieutenant	Engins canon de 25
THUMERELLE	Sous-lieutenant	Mortier de 81 canons de 37

1er bataillon

NOAILLE	Chef de bataillon	Commandant
THUILLIEZ	Lieutenant	Officier adjoint
BERNET	Médecin lieutenant	Chef de service

1re compagnie

DEBUSCHERE	Lieutenant	Commandant
THALANGE	Lieutenant	Chef de section
LOTTE	Sous-lieutenant	Chef de section
DISSEAUX	Sous-lieutenant	Chef de section

2e compagnie

GENEL	Capitaine	Commandant
CLEMENT	Lieutenant	Chef de section
GROS	Lieutenant	Chef de section
DOUTE	Sous-lieutenant	Chef de section

3e compagnie

COUPEZ	Capitaine	Commandant
WAYEMBRUGGHE	Lieutenant	Chef de section
SALENSKY	Sous-lieutenant	
LEBAS	Sous-lieutenant	

C.A.B.I.

MOUAZAN	Capitaine	Commandant
BOUILLON	Lieutenant	Chef de section
PETIT	Sous-lieutenant	Chef de section
CARON	Sous-lieutenant	Chef de section

Groupe franc

Aspirant **FLOCON**, détaché de la 1re compagnie.
Détaché au groupement d'instruction d'Orange ; lieutenant **DESCHUYTTER** (C.A.B.I.)

2e bataillon

PERRIN	Chef de bataillon	Commandant
ETCHEGOYEN	Capitaine adjudant-major	
ROUSSEL	Lieutenant	Officier adjoint
RENAULT	Médecin lieutenant	
MOITEL	Adjudant médecin	

Ancestrami

5e compagnie

DUFFIT	Capitaine	Commandant (évacué pour maladie)
FOURNIER	Lieutenant	Commandant la compagnie
TACQUET	Lieutenant	Chef de section
SENEZ	Sous-lieutenant	Chef de section
GOSSET	Aspirant	Chef de section
DESTINEE	Aspirant	Chef de section

6e compagnie

BARRE	Lieutenant	Commandant la compagnie
DELVORDE	Lieutenant	Chef de section
LAUNAY	Sous-lieutenant	Chef de section (groupe franc)
CARPENTIER	Lieutenant	(détaché à Orange)

7e compagnie

LEFORT	Capitane	Commandant la compagnie
ALLOMBERT	Lieutenant	Chef de section
MARCANT	Lieutenant	Chef de section
CRIMBERG	Aspirant	Chef de section

C.A.B. 2

SOUTIF	Capitaine	Commandant la compagnie
DELESALLE	Lieutenant	Chef de section
LEGRIX	Sous-lieutenant	Chef de section
DEVISME	Sous-lieutenant	Chef de section

3e bataillon

DUVAL	Chef de bataillon	Commandant
LEFEVRE	Capitaine adjudant-major	
LEHEMBRE	Lieutenant	Officier adjoint
MOUCHEZ	Médecin lieutenant	

9e compagnie

VANDEWALLE	Capitaine	Commandant
BESSEMENT	Lieutenant	Chef de section
LETAILLEUR	Sous-lieutenant	Chef de section

10e compagnie

PEIGNON	Capitaine	Commandant
LAMONT	Lieutenant	Chef de section
BAGUET	Lieutenant	Chef de section
JOLY	Sous-lieutenant	Chef de section
HENRY	Aspirant	Chef de section

Ancestrami

11e compagnie

LAMORIL	Commandant la compagnie	
BAGUEZ	Lieutenant	Chef de section
JOLY	Lieutenant	Chef de section
NOEL	Lieutenant	Chef de section

C.A.B 3

T'KINDT	Capitaine	Commandant
POURRE	Lieutenant	Chef de section
DECROCQ	Lieutenant	Chef de section
TOURNON	Lieutenant	Chef de section

Détaché à l'I. D. Lieutenant **VALLET**

ORDRE D'ALERTE DU 10 MAI

L'ordre d'alerte général parvient au R.I. dans les premières heures du 10 mai. Les officiers permissionnaires sont rappelés et les dispositions nécessaires prises pour que le R.I. puisse faire mouvement sans délai. Dès 3 heures les cantonnements avaient été survolés par de nombreux avions ennemis, avions de bombardement et de chasse venant de toutes les directions. Les SM en DCA de Gravelines et de Fort Philippe ouvrent le feu sur des avions volant à basse altitude. Quelques appareils ripostent à la mitrailleuse. Au cours de cette journée du 10 mai, le 3e bataillon est mis à la disposition du lieutenant-colonel Cdt le G.R.D. et dirigé sur la Belgique. Sa mission prévue dès avant l'alerte était la suivante :

a) Occuper le port et les jetées de Zeebrugge pour protéger les installations portuaires et s'opposer à leur destruction ;
b) S'opposer à tout débarquement. Le lieutenant-colonel Cdt le GRD, modifia cette mission prévue et le bataillon fut arrêté à Ostende où il reçut pour ce port une mission analogue à celle qui avait été prévue pour Zeebrugge.

Le 1er bataillon fit également mouvement de Gravelines sur Knocke (Belgique) où il fut transporté par camions autos. Mission :

a) S'opposer à tout débarquement ;
b) Assurer la défense de l'aérodrome du Zoute (2 km Nord de Knocke). Cette mission est exactement celle prévue par les instructions en vue de l'alerte.

Les autres unités du R.I. se préparent au cours de la journée aux mouvements prévus pour le 11.

Journée du 11 mai

Les officiers permissionnaires rejoignent leurs unités. A 20 heures le Cdt et les éléments à pied de la C.H.R. (musique etc..) constituent une colonne qui s'embarque en cars près des Huttes de Gravelines et est transportée à Synthe par la 36e Cie auto. 20 h 30 une colonne hippo comprenant tous les véhicules hippos du corps (T. – TR), les canons de 25 et de 37, le personnel de la C.R.E., est constituée sous les ordres directs du capitaine commandant la C.H.R. Une colonne auto comprenant les véhicules organiques du corps est placée sous les ordres du sous-lieutenant **LANDIER** officier auto. Une colonne de chenillettes est constituée sous les ordres du sous-lieutenant **MARTIN**, officier de ravitaillement. L'ensemble est placé sous les ordres du capitaine **DECANTER** Cdt la CHR. Premier cantonnement le 11 mai au soir : Dray-Dunes (21 heures ; le 2e

bataillon fait étape à pied de Grand Fort Philippe à Petite Synthe où il arrive le 12 à 3 heures, sans incidents ; 22 heures, le PC du R.I. quitte Gravelines, où il ne reste plus aucun élément du corps et se rend à Dunkerque.

Journée du 12 mai

Au lever du jour l'état-major du R.I. part pour Lisseweghe (Belgique) qui lui a été fixé comme PC par l'autorité supérieure. Le lieutenant-colonel prend liaison au cours de la matinée avec le colonel commandant le 3e régiment de grenadiers Belges dont le P.C. est établi dans la même localité. Les bataillons du 3e grenadier tiennent la cote de Wenaryl à Knocke par Blankenberghe et Zeebrugge, ils seront relevés sur leurs positions par le 225e R.I. au fur et à mesure de l'arrivée des éléments. Le régiment reçoit de la division la mission de surveiller les atterrissages possibles de parachutistes dans une assez vaste région à l'est de Lisseweghe et d'une manière générale derrière le front de mer. Des éléments mobiles alertés en permanence sont prêts à intervenir. A plusieurs reprises d'ailleurs, la section motocycliste qui a rejoint avec la C.D.T., est mise à contribution. Des patrouilles importantes se livrent à des recherches sérieuses dès qu'une descente est signalée, mais aucun résultat n'est jamais obtenu. On note le 12 (et les jours suivants) d'assez nombreux survols de la région par des avions allemands ; le terrain d'aviation de Knocke est bombardé. Pendant les quelques jours où le PC.C. restera à Lisseweghe, le lieutenant-colonel prendra liaison avec le 1er bataillon qui tient la cote jusqu'à Retranchement (Hollande) au nord de Knocke ; les reconnaissances sont faites en vue de la relève des troupes belges par le 2e bataillon ; la C.H.R. qui a rejoint Lisseweghe par étapes avec ses colonnes hippos et autos n'éprouve pas de difficultés particulières malgré la distance et les survols ennemis. Elle arrive à Lisseweghe le 16 sans incidents.
Le 2e bataillon fait étape à partir de 19 heures le 12 de Petite Synthe sur la Panne où il arrive le 13 à 4 heures. Le 3e bataillon provisoirement détaché du R.I. est toujours dans la région d'Ostende.

Journée du 13 mai

Le 2e bataillon est transporté à 19 heures en camions à Blankenberghe où il arrive le 14 à 2 heures. Au cours de la journée les reconnaissances nécessaires ont été faites sur les positions par le lieutenant-colonel, le chef de bataillon **PERRIN** et les commandants de compagnie. P.C. du R.I. sans changement. Organisation de la position face à la mer par le premier bataillon entre Knocke - Le Zoute) et la frontière hollandaise (front 3 km 5 environ). Dans la région frontière à l'ouest de Retranchement, se trouve une sorte de port naturel et un terrain de plage solide très favorable à un débarquement et tenu seulement par un sous-officier hollandais et six hommes. Le 1er bataillon y porte une action de F.V. ET I GM. Les canons anti-chars sont aussi mis en mesure d'intervenir éventuellement. Continuation des survols par les avions allemands

Journée du 14 mai

Seul le 2e bataillon fait mouvement dans cette journée. Arrivé à 21 heures à Blankenverghe, il y a relevé 1 Cie et 1 SM belges qui vont tenir à sa gauche la localité de Wenduyn. La journée est occupée par la mise en place des unités sur le terrain, les liaisons sont prises à Wenduyn et Zeebrugge (ici par patrouilles cyclistes en raison de la distance) et le bataillon s'étend ainsi sur un front supérieur à 3 km. Dans la matinée le lieutenant-colonel reçoit l'ordre de porter le 2e bataillon à Blankenberghe à Zeebrugge. Les reconnaissances ont lieu à partir de 17 heures et à 22 heures le bataillon se porte à pied de Blankenberghe à Zeebrugge où il relève un bataillon du 3e grenadiers belge. Il occupe les digues et le mole de Zeebrugge et prend liaison à droite avec le 1er bataillon. La distance séparant les deux bataillons est cependant telle (près de 5 km) que la défense est extrêmement difficile à organiser. La grosse agglomération de Knocke sépare d'ailleurs les deux

bataillons et permet de faciles infiltrations éventuelles. Pendant cette relève, bombardement de Zeebrugge par l'aviation allemande.

Journée du 15 mai

Organisation des positions par le 2e bataillon. Les mouvements ultérieurs des unités du corps jusqu'au 24 mai jour du retour en France sont indiquées par le tableau suivant :

Ancestramil

Dates	PC du RI et unités régimentaires	1er bataillon	2e bataillon	3e bataillon	CHR
10-mai	Gravelines	Départ de Gravelines Pour l'aéroport de Enecke (Belgique)	Grand Fort Philippe	Mis à la disposition du GRD se rend à Ostende (Belgique)	Ferme du grand Colombier
11-mai	EM Dunkerque (22 km) CDT départ en car pour St-Pol sur mer, CRE part Avec la colonne hippo	Knocke	21 h étape à pied sur Petite Synthe	Ostende	19h 30 colonne auto 20 h colonne hippo départ sur Adinkerque (cantonnement à la quarantaine)
12-mai	EM du RI et CDT Lisseweghe (B)	Knocke (Le Zoute)	3 h arrivée à Petite Synthe 19 h étape à pied sur le Penne (B)	Ostende départ 19 h 30 pour le Coq (H	Etape s/Westkerque
13-mai	Lisseweghe	Knocke	4 h arrivée à la Panne, 19 h Départ en cars pour Blankenberghe, 17 h reconnaissances s/Zeebrugge, 22 h Départ pour Zeebrugge	Breskens-Groode (Hollande)	Westkerque cantonnement dans les baraquements de l'armée belge
15-mai	Lisseweghe	Knocke	Zeebrugge	Breskens Groode	Lisseweghe
16-mai	LIsseweghe CRE rejoint	Knocke	Zeebrugge	Breskens	Lisseweghe
17-mai	Lisseweghe	Knocke	Zeebrugge. Les Allemands coulent un bateau italien	Groode	Lisseweghe
19-mai	Zuydzand	Zuydzand	Zeebrugge, 12 h reconnaissance sur Cadzan (H), 17 h Départ en cars	Groode, relève dans la nuit	Zuydzand

Ancestramil

20-mai	Niewliet	20 h départ pour Niewlet	Occupation de la cote hollandaise depuis la frontière jusqu'au 3e bat. (front 4 km 5) PC Cadzan	Secteur côtier à la droite du 2e bataillon PC Groode	Zuydzand
21 mai	Niewlet	Arrivée à Niewlet au cours de la nuit	Même secteur	Même secteur	Zuydzant
22-mai	Départ pour Damme (B) à pied	Départ pour Damme à pied	Départ pour Damme à pied	Départ pour Damme en cars	Départ pour Damme
23-mai	8 h Damme, 19 h départ pour la région de Thouroundt	9 h Damme dans les bois à2 k 5 de Bruges, 20 h départe n cars pour Thouroundt	d°	9 h arrivée à Rockerque (SE de Damme), 20 h départ d°	Etape à pied Damme-Oa..-de-Bensch
24-mai	Thouroundt et bois au sud 16 h départ pour la France En cars, arrivée à Pte Synthe à 20 h	Bois sud de Thouroundt, 16 h départ, 20 h arrivée à Grande Synthe. Occupation du quartier de Mardick entre la mer et la voie ferrée Dunkerque Calais	Bois S de Thouroundt, 15 h, départ 20 h, arrivée à Spyker, occupation du quartier entre la voie ferrée et le canal de la Colme inclus	20 h passe en réserve de D.I. à Petite Synthe	d°
25-mai	Grande Synthe		Organisation du quartier de Merdyck front 4 k 5	Organisation du quartier de Spycker font 4 k 5	Réserve de DI
26-mai	Sud de Synthe	Organisation du quartier de Mordick	Organisation du quartier de Spyker	Passe à l'occupation de Gravelines en liaison à gauche avec le 137e RI	Château Boulet

Ancestramil

27-mai	Sud de Synthe	Même quartier, reconnaissance à St-Georges en vue de la Relevée du 137, 22 h départ Pour St-Georges, 23 h contre Ordre, le Bon vient occuper le Canal de Bourbourg et le Canal de la Colme	Même quartier, reconnaissance à Bourbourg en vue de la relève du 137, 22 h départ, 23 h contre ordre, le Bon occupe le quartier N. du RI entre la route nationale 40 et le canal de Bourbourg	Le bataillon rentre de Gravelines au cours de la nuit pour se porter en réserve de DI au sud de Petite Synthe	Château Boulet
28-mai	Ferme Debevelaere rive N. du canal de Bourbourg	4 h arrivée à Spycker, organisation de la position	Organisation de la position	Petite Synthe	Château Boulet
29-mai	Fe Debevelaere	Organisation PC maison ouest de Spycker	Organisation PC Fe à 100 m ouest de la route de Spycker et 150 nord de la voie ferrée	Petite Synthe	Château Boulet
30-mai	Ferme Debevelaere construction d'un PC de combat dans les prairies à 200 m de la ferme	14h 15 attaque allemande repoussée dans la soirée	13 h 15 bombardement par avion du pont de Spycker. Le chef de bataillon fait sauter le pont sur la route nationale 40 (19h)	Réserve D.I.	Château Boulet
31-mai	Fe Debevelaere PC soumis à plusieurs violents bombardements	Quelques escarmouches. Dans la nuit relève de la droite du Bon par le 3/341. Bombardement du quartier par artillerie et minnen	3 h 30 grosse patrouille allemande repoussée. Violent bombardement d'artillerie	Réserve D.I.	Château Boulet
1er juin	Même situation. Bombardement sur le PC et le canal	Organisation de la position, quelques bombardements	Bombardements, quelques patrouilles repoussées	Passe en réserve de CA dans la région de Teteghem	Château Boulet

Archives Nationales

03-juin	Fe Debevalaere Cdt occupe la rive N du canal de Bourbourg en liaison avec quelques éléments disponibles du 1er Bon et la CRE sous le commandement du Lt-colonel. 18 h arrive dans le secteur un escadron de repli pour embarquement. Ordre de brûler les archives et le matériel	Rive S et N du canal de Bourbourg. 21 h quelques éléments de protection sont laissés sur la ligne pour retarder l'avance allemande après décrochage du RI. 21 h 20 ordre de repli pour les autres unités.	Continuation de l'attaque ennemie dès le point du jour. 18 h les Allemands franchissent le canal à la nage entre 2 PA écrasés par le feu. Constitution d'une nouvelle ligne de défense à hauteur de la voie ferrée en liaison avec le PC du RI. 21 h 31 ordre de repli.	Réserve de CA	Château Boulet. La CHR participe à la défense du pont de Petite Synthe en liaison avec des éléments du CID.
04-juin	**Le régiment est fait prisonnier vers 10 h 30 sur la place de Dunkerque**				

Ancestrami

LES MISSIONS DU REGIMENT D'INFANTERIE EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE

Les missions prévues pour le R.I. pendant la période précédent l'alerte du 10 mai étaient des missions de défense côtière comme l'étaient celles de la 225 ½ brigade de laquelle il était issu. La 68e D. I. fut, de sa formation, placée sous les ordres de l'amiral **NORD**, chargé de la défense du littoral. Elle ne changea donc pas la mission prévue pour le R.I.

Aussi le 10 mai, ainsi qu'il est dit plus haut, les bataillons seront employés à la garde des points importants du littoral belge (3e bataillon Ostende, 1er bataillon Knocke). Le 2e bataillon fit mouvement à pied jusqu'à la Panne, puis reçut des missions analogues à celles des autres bataillons, d'abord à Blankenberghe, puis à Zeebrugge où des défenses furent organisées face à la mer. Les fronts fixés pour les bataillons atteignaient déjà 4 km et les distances séparant les divers points à tenir étaient déjà fort importantes (plusieurs kilomètre entre Blankenberghe et Zeebrugge – plus de 4 km entre le 2e bataillon et la grosse agglomération de Knocke). Les intervalles furent surveillés par une défense mobile très active et qui pouvait heureusement s'opérer grâce aux patrouilles cyclistes des bataillons et à la section motocycliste du R.I. Cette période de stationnement et d'organisation en Belgique fut marquée par des bombardements sérieux du terrain d'aviation de Knocke ou des éléments belges subirent quelques pertes, par des bombardements de Zeebrugge et de ses abords par l'aviation ennemie. Un pétrolier hollandais et un vapeur italien furent coulés devant le port. Pendant son séjour à Lisseweghe, le R.I. fut chargé de la surveillance d'une zone assez étendue, de la garde et de la police des routes, de la chasse aux parachutistes. Il assura également la DCA et la garde des ponts sur le canal de Bruges près de Lisseweghe et sur le canal Léopold au S.E. du Dudrille. Ces canaux étaient franchis par des ouvrages importants, dont la conservation était en effet indispensable. Le R.I. assure également l'écoulement normal et régulier des troupes hollandaises désarmées et des convois civils qu'il concentre à Lisseweghe et fait transporter par camions autos, dans la région au sud du canal de l'Yser ; la progression du R.I. continuant ver le Nord, par bonds successifs en quelque sorte, le P. C. fut transporté à Zuydzand (Hollande) puis à Niewliet où il retrouva le lieutenant-colonel Cdt le GRD qui avait tenu la région jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. Le 20 mai, le 3e bataillon qui avait été poussé de Breskens sur la rive sud de l'estuaire de l'Escaut, face à l'île de Walcherem, fut relevé par un bataillon du 341e R.I. et remis à la disposition du R.I. Le R.I. passe alors tout entier en Hollande. Le 2e bataillon tient au nord de Cadzan, un quartier appuyé à gauche à la frontière belge, au N. O. de Retranchement et s'étendant sur un front de kms. Le 3e bataillon vient prendre de Huyst à la droite du 2e bataillon, un quartier d'égale étendue, avec une mission analogue : interdiction de tout débarquement, protection des installations existantes, chasse aux parachutistes éventuels etc.. Le 1er bataillon fut poussé à Zuydzand en réserve de D.I. Les bataillons en ligne organisèrent sérieusement les positions. Le 2e en particulier trouva sur place des organisations hollandaises en bonne voie d'exécution. A ce propos on peut signaler l'état d'esprit des soldats hollandais tenant le secteur, le capitaine hollandais commandant cette troupe nous assura de tout son dévouement, mais il nous dit que ses hommes considéraient la guerre comme terminée, puisque le gouvernement hollandais avait renoncé à la lutte. Il assura que ses hommes ne tireraient pas si l'ennemi se présentait et même sur notre demande, il ne put affirmer qu'il nous préviendrait en cas de débarquement. Dans ces conditions le projet de mettre le 2e bataillon en soutien fut abandonné et il occupa dès son arrivée le front tenu par la troupe hollandaise dont le colonel devait demander le départ. Mais au cours de la journée, sur compte-rendu fourni par le lieutenant-colonel, l'ordre parvint de la D.I. de refouler tous les éléments hollandais sur le nord de l'Ecluse et au sud en vue de remise en ordre et de regroupement.

La troupe hollandaise partit donc en abandonnant sur place une grosse quantité de matériel. Du 20 au 22 mai, le R.I. tint le même secteur le long de la cote hollandaise sans incidents notables ; quelques bombardements d'aviation, un bateau hollandais suspect coulé par l'artillerie dans l'estuaire de l'Escaut, sur demande de l'infanterie. Dans la nuit du 22 l'ordre parvint au R.I. de se porter dans la région nord de Bruges pour tenir le canal Léopold. Le mouvement se fit à pied pour les 1er et 2e bataillons par Cadzan-Retranchement-Westcapelle et au Sud. Le 3e bataillon est

transporté de Groode au sud de Damme en autocars. Le départ des 1er et 2e bataillons eut lieu à 21 heures, leur arrivée à destination eut lieu le 23 à 9 heurs. – E.M. du R.I. : Damme- 1er bataillon : bois 2 km 5 au nord-est de Bruges – 3e bataillon : sur le canal au sud de Damme. A 15 heures un nouvel ordre de départ arrive au R.I. Embarquement à partir de 20 heures sur cars belges pour une destination inconnue. L'embarquement eut lieu par ordre, sur un seul chantier dans des conditions très difficiles, étant donnée une intense circulation qui régnait sur la route de Damme à Gand. Néanmoins à 23 h, la colonne du R.I. était constituée et le mouvement commença pour aboutir le 24 aux environs de Trouroundt, soit à moins de 20 km du point de départ. Le R.I. débarqua après la traversée de Trouroundt à 2 km environ et prit une formation ouverte face au sud pur se couvrir contre l'aviation et attendre de nouveaux ordres. A 14 h, des ordres arrivent. Des cars transporteront le R.I. vers la France. L'embarquement commença aussitôt ; à 16 h, la colonne se mit en route et elle rentre en France par Furnes, Nieuport, Chyverde. En arrivant à hauteur de Zuydcoote, le lieutenant-colonel recevait l'ordre d'occuper avec deux bataillons le front compris entre la mer et le village de Spycker inclus. Le 3e bataillon pousse à Gravelines où il relève des éléments de la 20e DI. et du VI/310. Le 1er bataillon est désigné pour occuper le quartier Nord ; PC : ferme des Jésuites. Le 2e bataillon pour occuper le quartier de Spycker : PC sur le pont de Spycker dans une maison isolée à 300 m au sud de la distillerie (filature sur la carte au I/50 000 située sur le canal de Bourbourg. Limite entre les deux bataillons : la voie ferrée, Dunkerque-Gravelines. (au 1er bataillon). Ligne principale de résistance : dunes au nord-ouest du hameau des Dunes-Westhoucq-Canal de Mardyck-Pont à Roseaux-Rive est du canal de Mardyck, jusqu'à sa jonction avec le canal de Bourbourg-fe Nounhoff-Château Afgan. Liaison à ce point avec le 341 R.I. qui tient le canal de la Comme. Ligne d'arrêt : hameau des Dunes-Fe des Jésuites – au nord ouest de Grande Synthe-Route de Spycker-Village de Spycker- liaison à ce point avec le 341e R.I.

La position ainsi déterminée a un front de 12 km environ et doit être tenue par deux bataillons seulement. Cette situation fut signalée au colonel Cdt l'I.D. à sa première inspection du sous secteur. Le colonel reconnut cette situation en faisant observer que la position était une deuxième position et que s'il fallait y combattre elle serait sans nul doute renforcée. Les bataillons occupèrent donc leurs quartiers respectifs dès le 24 mai au soir et les travaux d'organisation commencèrent dès le 25 au matin. Le PC. Du R.I. et la CDT furent installés dans la partie ouest de Grande Synthe. La CHR qui n'a pas encore rejoint, arrivera le 25 au matin au Château Boulet après de fortes étapes accomplies le 24 au matin (36 km) et le 24 au soir de Zuydcoote au Château Boulet. L'étendue considérable du front à tenir excluant toute continuité d'occupation, le lieutenant-colonel prescrivit l'emploi des procédés en usage dans la défense sur de grands fronts : création de points d'appui fermes susceptibles de résister après encerclement et se flanquant mutuellement. Les P.A. prévus et en cours de construction à partir du 25 sont indiqués sur la carte jointe. Les PA renfermaient outre l'armement anti-chars des bataillons, des éléments de renforcement fournis par la C.R.E. et des canons de 47 et 75 chargés de missions anti-chars. Des pièces lourdes de 155 sont également en batterie sur la route nationale 40 à l'ouest de Grande Synthe et à 1 800 mètres environ à l'est de Pont à Roseaux, légèrement en arrière de la ligne arrière. La défense anti-chars en voie d'organisation sera indiquée ultérieurement pour l'ensemble du sous-secteur. Les travaux d'organisation furent poussés très activement pendant les journées des 25 et 26 mai, le Génie fit sauter les ponceaux sur le canal de Mardyck et à l'exception de celui de la route nationale à Pont à Roseaux dont les destructions furent préparées et ne devaient être effectuées que sur ordre supérieur. le 27 au matin, alors que les bataillons continuaient leurs travaux, le R.I. reçut l'ordre de procéder dans la nuit suivante à la relève des unités de la 21e D.I. tenant la ligne de l'Aa depuis le sud de Gravelines tenu par le 3/225 jusqu'à Bourbourg inclus. Le 1er bataillon fut désigné pour occuper le front à l'ouest de St-Georges entre Gravelines et St-Folquin, le 2e bataillon pour relever le 1/137 à Bourbourg. Le lieutenant-colonel Cdt le R.I. et les chefs de bataillons procédèrent dans l'après-midi aux reconnaissances nécessaires et apprirent ainsi que les Allemands avaient franchi l'Aa, à l'ouest de St-Georges et avaient poussé jusqu'à cette localité. Une contre-attaque d'un bataillon du 248e R.I. les avaient repoussés jusqu'au-delà de la voie ferrée mais n'avait pu progresser au-delà. La relève était donc à faire sur cette voie ferrée. Au 2e bataillon, la

reconnaissance permit de constater les ruines déjà accumulées à Bourbourg par les bombardements ennemis. La localité était toutefois entre les mains du 1/137. Au cours de cette reconnaissance, le capitaine **COUPEZ** de la 3e Cie et le lieutenant **BOUILLON**, de la CAB, disparurent et ne purent être retrouvés. Les 1er et 2e bataillons devaient être relevés dans la soirée du 27 par deux bataillons de la 272 ½ brigade (lieutenant-colonel **Le MISTRE**) dont les chefs de bataillons se présentèrent au cours de l'après-midi au PC du R.I. et procédèrent dans le quartier aux reconnaissances d'usage. La relève fut ainsi commencée au R.I. quand le commandement renonçait à défendre la ligne de l'Aa et décidait de s'établir et de défendre la ligne du canal de Mardyck (ancienne position). Le dispositif de défense était également modifié et restait, en ce qui concerne le R.I. de la façon suivante :
Le front bordure de mer, route nationale 40 exclue était tenu par la 272e ½ brigade ;
Le quartier nord du R.I. de la route nationale à Pont-à-Roseaux au canal de Bourbourg inclus, était attribué au 2e bataillon ;
Le quartier de Spycker, limité au nord par le canal de Bourbourg exclu et au sud par Château Afgan exclu était attribué au 1er bataillon.

Le 3e bataillon rentrant de Gravelines passait en réserve de D.I. à Grande Synthe. Dans la soirée du même jour, les bataillons de la 272e ½ brigade, qui avaient relevé le 225e R.I. devaient se reporter au nord de la route nationale. Il fut très difficile de toucher en temps utile tous les éléments détachés dans les P.A. Dans la matinée du 28 seulement le lieutenant-colonel, au cours d'une inspection du sous-secteur parvint à dégager le front du R.I. et à reporter au Nord quelques éléments du 208 e à cheval sur la voie ferrée derrière le canal de Mardyck.
De même dans la nuit du 27 au 28, tous les éléments traversant Petite Synthe pour se porter vers Loon-Plage et à l'ouest (CID escadron) à cheval du GRD – artillerie-bataillons de la 272e ½ brigade furent arrêtés à hauteur du PC du lieutenant-colonel ce qui permit de maintenir la route libre pour les éléments revenant de l'Ouest, 1er et 2e bataillons rentrant de St-Georges et de Bourbourg. 3e bataillon revenant de Gravelines – éléments du Génie déjà à Loon-Plage etc.. Au lever du jour tout mouvement avait cessé dans cette région et le paysage avait repris son aspect habituel.
Le front attribua au R.I. était à présent moins large que dans la première hypothèse. Il était encore toutefois très considérable et dépassait 9 km qui donnait encore 4 k 500 par bataillon, front beaucoup trop considérable pour être inviolable.
En outre, si le bataillon Nord (2e bataillon) était établi derrière le canal de Mardyck et couvert à gauche par le canal de Bourbourg, le quartier de Spycker, attribué au 1er bataillon, ne présentait aucune défense naturelle. Les deux lignes d'eau existantes ; canal de Bourbourg et canal de la Colme avaient une direction perpendiculaire au front du bataillon et ne gênaient en aucune manière la progression des Allemands. On peut même dire qu'ils indiquaient à l'ennemi la manœuvre à exécuter. Comme dans la première hypothèse il ne pouvait être question d'établir un front continu, une continuité d'occupation était cependant désirable. La position fut donc organisée et tenue au moyen de P.A. fermés se flanquant mutuellement. La ligne d'arrêt fut tenue par quelques éléments légers (sections de FV et GM) ce qui n'avait pas été possible le 25 mai entre la mer et la Colme en raison de l'étendue énorme attribuée à 2 bataillons. Le nouveau sous-secteur du R.I. dénommé sous-secteur de Petite Synthe comprenait donc deux quartiers : quartier Nord au 2e bataillon compris entre la route nationale 40 à hauteur de Pont à Roseaux et le canal de Bourbourg inclus ; le quartier Sud au 1er bataillon, quartier Spycker entre le canal de Bourbourg exclu et le village de Spycker inclus. Ligne principale de résistance : rive est du canal de Mardyck-fe Neunhof-Château Afgan exclu. Ligne d'arrêt : route de Spycker entre la route nationale 40 et le village de Spycker. Profondeur de la position I. 500 m PC du 2e bataillon à 155 m nord de la voie ferrée et 100 m ouest de la route de Spycker. PC du R.I. Fe Debevelaere, rive nord du canal de Bourbourg à 800m environ à l'est de la distillerie. C.R.E. : ferme entre le pont de Petite Synthe et le PC du R.I. (Fe Codron). Le 3e bataillon passe en réserve de D.I. dans la région sud-est de Grande-Synthe. L'artillerie attribuée au sous-secteur (1 groupe du 89 RAC et quelques éléments de renforcement) avait une mission anti-chars excluant toute idée d'appui direct ; elle était répartie dans la position par sections isolées à 200-800 m maximum de la lisière extérieure souvent même dans les P.A.

avancés. Elle eut ainsi de rares occasions d'intervenir contre quelques engins notamment dans le quartier du 2e bataillon sur la route nationale 40 et à proximité du canal de Bourbourg. Elle ne put intervenir que très rarement en appui direct de l'infanterie ce qui fut évidemment très regrettable.
Le lieutenant-colonel Cdt le R.I. et le Cdt du groupe n'avaient pu en effet obtenir la modification de l'ordre d'emploi en anti-chars prescrit par l'autorité supérieure. Ce dispositif de l'artillerie dans le secteur est donné dans le croquis ci-joint. C'est dans ces conditions que va s'ouvrir le 31 mai le combat de Spycker qui se terminera le 3 juin à 22 h lorsque le R.I. ayant reçu l'ordre de rompre le contact, se retirera pour se rendre à Dunkerque ou la D.I. devait être embarquée pour être transportée en France. Le décrochage, protégé par des éléments légers de voltigeurs et de mitrailleuses put s'effectuer dans de très bonnes conditions à la faveur de la nuit ; a partir de 23 heures le 3 juin le R.I. en colonnes attendit pendant de nombreuses heures son tour d'embarquement mais le nombre de bateaux disponibles étant insuffisant, la division ne put s'embarquer et le 4 à 5 h du matin, la mer était vide et la marée basse, il devenait évident qu'il faudrait attendre la marée de 11 heures. Mais les Allemands avaient au point du jour repris leur mouvement vers Dunkerque où ils se présentèrent à partir de 8 h 30 environ dans les dunes occupées par nos éléments désarmés. Il faut dire en effet que toute la D.I. avait reçu l'ordre de détruire tout son matériel collectif (voitures autos et hippos, vivres, munitions etc….). Les chevaux avaient été dispersés en liberté dans la campagne et la troupe n'avait avec elle que son armement individuel et ses mitrailleuses sans trépied. Elle n'avait en outre aucune munition. Dans ces conditions toute résistance s'avérant impossible, le général Cdt la D.I. engagea des pourparlers avec les autorités allemandes. Le résultat fut la capture de la D.I. entière qui avait cependant fourni une très belle résistance les jours précédents et ne méritait en aucune manière le sort navrant qui l'accablait. Le 225e R.I. s'est battu sérieusement, disputant le terrain à l'ennemi au prix de pertes considérables, il eut au moins la satisfaction de ne pas rompre.

Ancestramil